



Décès du propriétaire au cours vente d'une maison alors que donat

Par **odile56**, le **22/01/2009** à **17:23**

le couple est marié sous le régime de la communauté. Pour protéger l'épouse un acte de donation au dernier vivant a été signé devant le notaire.
Ils ont eu deux enfants.

Le couple met sa maison en vente et le mari décède avant que la vente ne soit conclue. Quelle serait la position de cette maison dans la succession ? La vente serait-elle gelée si des négociations étaient en cours ?